



## Refus de visa regroupement familial

Par **tasman**, le **21/01/2014** à **20:02**

Bonjour maître

mon fils de 11 ans se voit refuser le visa en motivant l'irrégularité d filiation sur l'extrait de naissance;

arrivé et réside en France depuis le 18 avril 2002, ma copine étant enceinte de 3 mois, accouche le 15 septembre 2002.

23/10/2012 ATTESTATION de dépose de dossier

05/02/2013 je suis contacté par le consulat pour retirer une convocation

07/02/2013 RETRAIT DE LA CONVOCATION

19/03/2013 DEMANDE DE VISA (l'agent du consulat me demande d'établir un acte de reconnaissance à mon lieu de résidence en complément de dossier

30/03/2013 DÉLIVRANCE DE L ACTE DE RECONNAISSANCE copie intégrale

10/04/2013 DÉPÔT DU COMPLÉMENT DE DOSSIER

26/04/2013 COURRIER ACCORD FAVORABLE DU PRÉFET

06/05/2013 COURRIER DE L OFII POUR UNE DÉLIVRANCE DU VISA, comprenez vous?

22/08/2013 RÉUNION DE PRE ACCUEIL

21/01/2014 REFUS DE VISA pour MOTIF: irrégularité sur l'extrait de naissance (pas de lien de filiation).

Quel recours pourrais je envisager?

un recours par test génétique est il possible à ma demande?

Merci et désolé de ce long texte